

Rapport financier trimestriel

2024-2025

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2024

ISSN 2818-0887

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

A) Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction conformément à l'article 65.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques et selon les modalités prescrites dans la <u>Directive sur les Normes comptables, GC 4400 Rapport financier trimestriel des ministères</u>. Ce rapport financier trimestriel devrait être lu de concert avec le <u>Budget principal des dépenses de 2024-2025</u> (<u>Parties I et II)</u>, le <u>Budget supplémentaire des dépenses (A) de 2024-2025</u> et les rapports trimestriels précédents. Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen.

Raison d'être du Bureau du secrétaire du gouverneur général

Le Bureau du secrétaire du gouverneur général (le Bureau) offre un soutien et des conseils au gouverneur général du Canada en lien avec son rôle unique de représentant du Roi au Canada ainsi que de commandant en chef. Le Bureau aide le gouverneur général à s'acquitter de ses responsabilités constitutionnelles, à représenter le Canada ici et à l'étranger, à rapprocher les Canadiens et à concéder des armoiries. Il soutient également le gouverneur général dans la promotion de l'excellence en administrant le Régime canadien de distinctions honorifiques et en organisant la remise des distinctions honorifiques, des décorations, des médailles et des prix. Le Bureau gère le programme de services aux visiteurs des deux résidences officielles du gouverneur général et supervise les activités quotidiennes de ces résidences. Il fournit aussi un soutien aux anciens gouverneurs généraux, ce qui inclut les pensions des anciens gouverneurs généraux et de leurs époux.

Vous trouverez des renseignements supplémentaires sur le mandat, les rôles, les responsabilités et les programmes du Bureau sur la page Web du <u>Budget principal des dépenses de 2024-2025</u> (Parties I et II).

Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser du Bureau accordées par le Parlement et celles utilisées par le Bureau conformément au Budget principal des dépenses pour l'exercice financier 2024-2025. Ce rapport trimestriel a été préparé



en utilisant un cadre de rapport financier à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière sur l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées sur une base annuelle par l'entremise de lois de crédit ou de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Le Bureau utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du rapport annuel du Bureau. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement demeurent toujours basés sur la méthode de comptabilité axée sur les dépenses.

B) Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

La présente section met en en évidence les faits significatifs qui ont contribué aux écarts des crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 et aux écarts des dépenses réelles durant le trimestre se terminant le 30 juin 2024.

État des autorisations

Comme l'indique l'état des autorisations, les autorisations budgétaires totales dont dispose le Bureau présentent une augmentation nette de 4,8 millions de dollars (19.7 %) comparativement au trimestre correspondant de 2023-2024. Cette augmentation est surtout attribuable au titre des distinctions honorifiques nationales pour marquer la transition de la Couronne du Canada (3,3 millions de dollars) financement obtenu pour les rajustements de la rémunération (1,3 million de dollars) et les postes législatifs (172 000 \$).

Dépenses budgétaires par article courant

Les dépenses trimestrielles du Bureau ont augmenté de 858 000 \$ (17,2 %) par rapport à celles de l'exercice précédent. Cette augmentation est liée aux montants reçus au titre des distinctions honorifiques nationales pour marquer la transition de la Couronne du Canada, qui a donné lieu à une augmentation des coûts en personnel ainsi que des coûts en services publics, en matériel et en fournitures (82 000 \$) pour soutenir la mise en œuvre du programme de la Médaille du couronnement du roi Charles III. La variation des frais de personnel (351 000 \$) est également attribuable à l'augmentation des taux de salaire à la suite de la signature d'ententes collectives. L'augmentation des frais de déplacement (157 000 \$) et d'acquisition de matériel de TI (171 000 \$) s'explique par un décalage entre les échéances des événements et les cycles de vie prévus par rapport à l'exercice précédent.



C) Risques et incertitudes

Le présent rapport financier trimestriel du Bureau reflète les résultats de l'exercice courant relativement au Budget principal des dépenses, dont la totalité des crédits a été octroyée le 24 juin 2024.

Les principales dépenses du Bureau sont liées au personnel, y compris les avantages sociaux. Le Bureau respecte les niveaux approuvés pour ses crédits en personnel et en assume la gestion avec diligence, tout en poursuivant la mise en œuvre d'un plan sur les ressources humaines à l'échelle de l'organisation. Ce plan vise à aligner les processus de dotation avec les priorités de l'organisation et à implanter des stratégies pour améliorer l'efficience opérationnelle et optimiser les ressources. Le Bureau cherchera aussi des possibilités de collaborer avec d'autres organisations du gouvernement du Canada en vue d'atteindre ses objectifs opérationnels plus efficacement. Grâce à ces changements, le Bureau continuera de contribuer à la gestion efficace des ressources humaines, au profit des ministères et organismes de la fonction publique, des gestionnaires, des employés et de la population canadienne.

D) Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Changements importants au cours du trimestre terminé le 30 juin 2024

Le Bureau a reçu des fonds supplémentaires pour financer la création de la Médaille du couronnement en hommage au couronnement de Sa Majesté le roi Charles III, qui a eu lieu le 6 mai 2023. Il s'agit de la première médaille commémorative canadienne à marquer un couronnement.

Le Bureau est responsable de l'administration du programme de la Médaille du couronnement du roi Charles III. Cette médaille sera décernée à 30 000 personnes méritantes. Le Bureau procède actuellement à la mise en œuvre de ce programme.

Il n'y a pas eu d'autres changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes ayant une incidence sur les rapports financiers au cours du trimestre considéré.



Approbation des cadres supérieurs

_				,		
M	'I OLI	าวเ	sig	nΔ	nar	
VI.	1211	ıaı	312	IIC.	vai	

Original signé par

Ken MacKillop

Secrétaire du gouverneur général

Maia Welbourne

Dirigeante principale des finances par intérim

Ottawa, Canada Le 26 août 2024

Bureau du secrétaire du gouverneur général Rapport financier trimestriel

pour le trimestre terminé le 30 juin 2024



État des autorisations (non-vérifié)

	Exercice financier 2024-25			Exercice financier 2023-24		
(en milliers de dollars)	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre		Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 - Dépense du Programme	25 277	4 967	4 967	20 677	4 096	4 096
Autorisations législatives budgétaires Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i> Traitement du gouverneur général	2 398 991 361	558 240 91	558 240 91		564 250 88	564 250 88
Autorisations budgétaires totales	29 027		5 856		4 998	

Note: N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Rapport financier trimestriel

pour le trimestre terminé le 30 juin 2024



Dépenses budgétaires par article courant (non-vérifié)

	Exerc	ice financier 202	24-25	Exercice financier 2023-24		
(en milliers de dollars)	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses						
Personnel (01)	19 544	4 614	4 614	17 460	4 263	4 263
Transports & communications (02)	1 340	238	238	1 354	80	80
Information (03)	816	77	77	829	42	42
Services professionnels & spéciaux (04)	1 926	183	183	1 676	147	147
Location (05)	641	79	79	661	62	62
Réparation et entretien (06)	29	0	0	28	0	0
Services publics, fournitures et approvisionnements (07)	2 962	155	155	582	73	73
Acquisition de matériel et d'outillage (09)	749	252	252	674	81	81
Paiements de transfert (10)	991	240	240	970	250	250
Autres subventions et paiements (12)	29	18	18	21	0	0
Total des dépenses budgétaires	29 027	5 856	5 856	24 254	4 998	4 998